



APPEL POUR UNE ECOLE DE QUALITE POUR TOUS, POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE L'AIS

Nous voulons que les élèves en situation de handicap, malades ou en difficulté scolaire réussissent à l'école. Les réponses apportées jusqu'à présent n'ont pas montré la volonté du ministère d'en faire une réelle priorité.

Pour autant, les équipes éducatives de la maternelle au lycée ont besoin d'une formation adaptée ainsi que de personnels spécialisés, correctement formés et en nombre suffisant.

Or, la situation de l'AIS est très dégradée : près de 9000 enseignants non spécialisés sont nommés sans formation sur les postes spécialisés, les postes ne sont pas en nombre suffisant alors que les besoins vont croissant, la formation continue est quasiment inexistante...

Ces dysfonctionnements, nous les avons depuis longtemps dénoncés, et chacun de nos syndicats a fait des propositions pour sortir de cette impasse.

Aujourd'hui, le ministère présente une réforme du CAPSAIS, source de nombreuses interrogations :

- elle prévoit une diminution drastique des horaires de formation,
- elle généralise la formation en alternance sans en préciser les conditions de suivi et de remplacement
- elle ne dit rien quant à la perspective d'une reconnaissance d'équivalences universitaires
- elle met en place une certification pour le second degré, mais dans la précipitation et sans réflexion préalable.

Nous voulons une réforme ambitieuse et attractive de la formation :

- prenant en compte l'évolution du métier,
- reconnue sur le plan universitaire,
- réellement conçue comme une formation d'adulte,
- dispensée dans les centres de formation (IUFM, CNEFEI).
- Impulsée et évaluée au niveau national, soumise régulièrement aux instances de concertation

Pour réussir dans le premier comme dans le second degré, l'intégration des élèves en situation de handicap, malades ou en difficulté scolaire, l'adaptation et l'intégration scolaire doivent être mieux reconnues, développées et tous les personnels doivent être sensibilisés et mieux formés.

Exigeons ensemble une politique ambitieuse pour:

- une formation initiale et continue renforcée et de qualité, de tous les personnels, à tous les niveaux d'enseignement,
- un réel pilotage national, une formation des formateurs,
- du temps pour le suivi des élèves et la concertation, le travail en équipe et le partenariat,
- des créations d'emplois pour pourvoir tous postes spécialisés et les renforcer : pour les classes, les établissements, les services, l'aide à l'intégration,
- des moyens pour fonctionner : équipement pédagogique, frais de déplacement...,
- une véritable réflexion sur la place de l'AIS dans le second degré.

Nom, Prénom	Fonction, Etablissement	Signature